



Montréal, le mardi 30 octobre 2012

CONVOCATION

Assemblée générale annuelle de la SARTEC

Le dimanche 25 novembre 2012 à 14 heures

À la salle Léonard-Gagnon

Hôtel de l'Institut d'hôtellerie

3535, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

Métro Sherbrooke

Cher(e)s collègues,

L'Assemblée générale annuelle aura lieu le **dimanche 25 novembre 2012** à 14 heures à la salle Léonard-Gagnon de l'Hôtel de l'Institut d'hôtellerie rue Saint-Denis. Les procès-verbaux des assemblées précédentes, ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée de cette année sont joints au présent envoi.

Veuillez noter qu'il y aura **élections** à tous les postes du Conseil d'administration.

Ateliers du matin (9 h à 12 h 30)

En matinée, l'Assemblée générale sera précédée de **deux ateliers** : le premier sur le montage financier et le second sur le développement. Les détails de leur contenu sont également joints à la présente.

Brunch

Un repas est prévu de 12h30 à 14h. Il est offert gratuitement aux membres qui s'inscriront au préalable.

Espérant vous voir nombreux à votre Assemblée générale annuelle et aux ateliers qui précèdent.

Cordiales Salutations

Joanne Arseneau
Secrétaire du Conseil d'administration

N.B. Prière d'apporter tous les documents ci-joints à l'Assemblée.



Assemblée générale annuelle de la SARTEC

Le dimanche 25 novembre 2012
à 14 h

À la salle Léonard-Gagnon
Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, 3535 Saint-Denis, Montréal
Métro Sherbrooke

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption des procès-verbaux
 - de l'Assemblée générale annuelle du 27 novembre 2011
 - de l'Assemblée générale du 18 décembre 2011
3. Rapport du directeur général
4. Rapport de la présidente
5. Rapport du trésorier
 - États financiers vérifiés 2011-2012* et nomination d'un vérificateur
 - Prévisions budgétaires 2012-2013
6. Modifications aux Statuts et Règlements
7. Élections
8. Divers
9. Levée de l'assemblée

- Des copies des états financiers vérifiés seront disponibles pour consultation au Secrétariat de la SARTEC. Des copies seront également remises aux membres présents lors de l'Assemblée générale annuelle.



Brunch de la SARTEC

Salle Gérard-Delage
Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, 3535 Saint-Denis, Montréal
Métro Sherbrooke

Dans le cadre de cette journée réservée à notre assemblée générale, un brunch a été prévu de 12h30 à 14 h à la Salle Gérard-Delage de l'Hôtel de l'Institut.

Le brunch est gratuit pour les membres de la SARTEC. Toutefois, étant donné que nous devons assumer les coûts de toute réservation, nous souhaitons que seules les personnes assurées d'y participer s'inscrivent.

Nous vous prions d'aviser le Secrétariat de la SARTEC de votre présence, soit par téléphone au **(514) 526-9196**, soit en nous retournant le coupon-réponse ci-joint par télécopieur **au (514) 526-4124** ou par la poste (1229, rue Panet, Montréal, H2L 2Y6) voire par courriel (information@sartec.gc.ca) **au plus tard le mardi 20 novembre**. Aucune réservation n'est cependant nécessaire pour assister aux ateliers ou à l'Assemblée générale.

COUPON-RÉPONSE

J'assisterai au brunch de la SARTEC

Nom et prénom _____

Membre (gratuit) Numéro de membre _____

Non-membre (Joindre un chèque de 45\$ au nom de la SARTEC)

Ateliers

Salle Léonard-Gagnon
Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, 3535 Saint-Denis, Montréal
Métro Sherbrooke
25 novembre 2012

Inscription : 9 h
Atelier : 9 h 30 à 12 h 30

LE MONTAGE FINANCIER (DE 9H30 A 10H45)

Que ce soit pour le budget de développement ou le budget de production, le montage financier semble un exercice bien compliqué et ardu avec lequel les auteurs ne sont pas toujours à l'aise et qui suscite bien des questions tant sur ses modalités que sur les règles d'attribution des fonds ainsi recueillis. Un auteur pour qui la production n'a désormais plus de secret, Michel D'Astous, et une comptable de production ayant œuvré sur de nombreuses séries, Lucie Poulin, nous expliqueront de quoi il retourne.

Animé par Marc Roberge
Avec

Michel D'Astous, auteur et producteur (*Yamaska, Le gentleman*, etc.)
Lucie Poulin, gestionnaire de production télévisuelle, Gestion RL

BOULEVERSEMENTS EN DEVELOPPEMENT (DE 11 H A 12 H 15)

Alors que la SODEC offre toujours des programmes de développement accessibles aux scénaristes et aux maisons de production et prend ses décisions en fonction de la teneur des projets, Téléfilm a regroupé tous ses programmes de développement et octroie désormais les fonds aux seuls producteurs en se basant, sauf pour certains groupes particuliers, sur la feuille de route de l'équipe de développement, la diversité des genres, la taille des devis, etc.. Deux approches voire deux philosophies différentes qui ont pour les auteurs leurs avantages ou leurs désavantages. Nous avons invité des dirigeants de ces deux organismes à venir nous en parler.

Animé par Marc Roberge
Carolle Brabant, directrice générale, Téléfilm Canada
Catherine Loumède, directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle, SODEC

Ouvert aux membres et aux non-membres
Prière d'informer le Secrétariat de la SARTEC de votre présence
Par téléphone (514) 526-9196, télécopieur (514) 526-4124 ou courriel :
information@sartec.qc.ca



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA SARTEC
LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011**

A la salle Léonard-Gagnon de Hôtel de l'Institut
3535, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mario Bolduc
Marc Roberge
Chantal Francke
Suzanne Guy
Johanne Seymour
Martine Pagé
Michel Martin
Luc Thériault
Joanne Arseneau
Daphné Pontbriand
Francine Tougas
Michel Duchesne
Manon Vallée
Martin Doyon
Jeanne Painchaud
Robert Gurik
Stéphanie Larrue
Thierry Simonet
Pascale Bilodeau
Fernand Dansereau
Michel D'Astous
Cynthia Tremblay

Annie Coutu
Carmel Dumas
Mathieu Plante
Monique Crouillère
Sarah Lalonde
Yanik Comeau
Cindy Binette
Mathieu Holland
Margaret McBrearty
Claude Lalonde
Lucie Sasseville
Aurélie Laroche
Virginie Simonard
Sylvie Rochon
Nicole Lavigne
Alain Chartrand
Diane Cailhier
Sylvie Lussier
Louise Pelletier

ET

Yves Légaré

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011

Sylvie Lussier préside l'assemblée qui débute à 14 h 05.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Au point 4a), le vice-président fera un rapport d'activités.

Joanne Arseneau propose
Johanne Seymour appuie

L'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Chantal Francke propose
Francine Tougas appuie

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 novembre 2010

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Francine Tougas propose
Michel Duchesne appuie

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril 2011

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Mathieu Plante propose
Daphné Pontbriand appuie

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2011

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légaré présente son rapport d'activités (en annexe) pour l'année 2010-2011.

Alain Chartrand propose
Yanik Comeau appuie

L'adoption du rapport du directeur général

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Sylvie Lussier, dont le retour de Bolivie a été retardé, n'a pu préparer son rapport, mais en rédigera un pour publication dans le prochain Info-SARTEC. Elle souligne qu'elle a cherché à être la voix des auteurs sur toutes les tribunes et

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011

remercie le personnel de la SARTEC pour son soutien. Elle invite le vice-président à présenter son rapport.

4a). **RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT**

Mario Bolduc fait part des regrets de Claude Robinson de ne pouvoir être présent et donne lecture de son rapport (en annexe).

Diane Cailhier propose
Carmel Dumas appuie

L'adoption du rapport du vice-président

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5. **RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

Louise Pelletier présente les États financiers vérifiés de la SARTEC (en annexe) du 1er septembre 2010 au 31 août 2011.

Manon Vallée propose
Michel Duchesne appuie

L'adoption du rapport de la trésorière et des États financiers vérifiés pour 2010-2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La trésorière rappelle que nous avons changé de Vérificateur cette année après avoir sollicité plusieurs firmes. Le premier audit de Raymond Chabot Grant Thornton s'est bien déroulé et à moindre coût que précédemment.

Johanne Seymour propose
Yanik Comeau appuie

La reconduction de la firme Raymond Chabot Grant Thornton
comme vérificateur pour 2011-2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Louise Pelletier présente également les prévisions budgétaires pour l'année en cours.

Chantal Francke propose
Diane Cailhier appuie

Que les prévisions budgétaires pour 2011-2012 soient adoptées.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6. **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTRE COLLECTIVE SARTEC-ONF**

L'entente collective avec l'ONF est échue depuis décembre 2010, mais des circonstances incontrôlables ont retardé les négociations. L'ONF propose (ci-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011

joint) de prolonger l'entente actuelle en augmentant les tarifs de 2,7% à compter du 19 octobre 2011 et de 2% à compter du 20 décembre 2011.

Diane Cailhier propose
Francine Tougas appuie

L'adoption de la proposition de renouvellement de l'entente SARTEC-ONF

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7. RENOUELEMENT DE L'ENTENTRE COLLECTIVE SRC-SARTEC

Pour la SRC, la situation est plus difficile. La partie patronale a changé plusieurs fois de porte-parole et déposé de multiples propositions impliquant une profonde révision de l'entente. Les négociations piétinant, un recentrage s'imposait. La SRC propose (ci-joint) de prolonger l'entente actuelle (échue en juillet 2010) jusqu'en juillet 2012 en retour d'une augmentation de 1,5% par an. Une annexe sur les concours et deux modifications mineures sont également proposées.

Yanik Comeau propose
Joanne Arseneau appuie

L'adoption de la proposition de renouvellement de l'entente SRC-SARTEC

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8. DIVERS

Michel Duchesne demande des précisions sur la position de la SARTEC lors des audiences du CRTC. Yves Légaré précise que nous exigeons un maintien des obligations actuelles en termes de quotas et une augmentation des dépenses en émissions canadiennes.

Dans le cadre de la rencontre prévue avec Téléfilm pour discuter du développement, Diane Cailhier considère que travailler en développement avec un producteur ayant une enveloppe corporative s'avère intéressant. Fernand Dansereau déplore la perte d'influence des créateurs et souhaite que ceux-ci soient moins en réaction et davantage des moteurs de changements. Diane Cailhier, Monique Crouillère, Francine Tougas, Johanne Seymour et Alain Chartrand interviennent sur l'idée de créer un groupe de travail avec d'autres associations. Louise Pelletier souligne l'intérêt d'explorer les diverses possibilités légales pouvant donner aux associations voix au chapitre.

Manon Vallée propose
Johanne Seymour appuie

De créer un Comité de réflexion sur le pouvoir des créateurs et la place de la création dans nos politiques publiques, comité pouvant inclure l'ARRQ et l'Union des artistes

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Diane Cailhier propose
Yanik Comeau appuie

La levée de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 15h55.

Joanne Arseneau
Secrétaire du Conseil d'administration



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SARTEC
LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2011**

À LA SALLE 200 DU CENTRE SAINT-PIERRE
1212 RUE PANET, MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Huguette Gervais
Danièle Garneau
Annie Arsenault
André Farhat
Mathieu Plante
Nadine Taillon
Katherine Lauzon
Olivier Reinchenbach
Robert Paquin
Valérie Bocher
Michèle Lituac
Yvan Guay
Aurélie Laroche
Daniel Vincent
Sébastien Dhavernas
Jacques Amar
Lucie Sasseville

Virginie Simonard
Vincent Davy
Mario Desmarais
Gérard Grugeau
Christine Séguin
Manuel Tadros
Pierre Auger
Élise Bertrand
Louise Pelletier
Pierre G. Verge
Geneviève Isabelle Picard
Johanne Léveillé
Anne Durand
Benoit Rousseau
Michel Lapointe
Véronique Kastanek
Sylvie Lussier

ET

Yves Légaré
Angelica Carrero
Roseline Cloutier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2011

Sylvie Lussier préside l'assemblée qui débute à 9h07.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Manuel Tadros propose
Olivier Reichenbach appuie

L'adoption de l'ordre du jour

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. PROJET D'ENTENTE COLLECTIVE (ANDP-SARTEC) ET HYPOTHÈSE DE RÈGLEMENT DU MÉDIATEUR

Yves Légaré relate les diverses étapes de la négociation et annonce qu'il fera d'abord la lecture du projet d'entente collective (ci-joint), puis de l'hypothèse du médiateur. Celle-ci traite spécifiquement des tarifs et sera étudiée à l'aide d'un Tableau sur les tarifs et d'un document sur les Données utilisées.

Lecture est faite du projet d'entente collective. Les membres sont invités à poser leurs questions à la fin de chaque chapitre. Diverses questions, commentaires ou demandes de précisions sont faites sur les articles 3.05, 4.01, 4.10, 5.02, 6.1.09, 6.2.08, 7.08, 8.1.01, 8.1.03, 8.1.04, 9.04, sur le chapitre 10, 12.02, etc.

Il est également fait état de modifications de dernière minute au texte de l'entente (article 9.07 et article 1.5 de l'annexe 6), qui précisent le calcul de certains délais en jours ouvrables.

Lecture est ensuite faite de l'hypothèse du médiateur. Un document la comparant à l'offre rejetée en juin est également remis.

L'hypothèse est, selon le médiateur, « à prendre ou à laisser ». En cas de refus, il faudra alors recourir à l'arbitrage.

L'assemblée prend également connaissance des données sur lesquelles le Comité de négociation s'est appuyé pour passer d'un tarif minutaire à un tarif à la ligne.

Après discussion, la question préalable est invoquée. La présidente suggère, toutefois de laisser la parole à ceux qui l'avaient déjà demandée.

Johanne Léveillé propose
Manuel Tadros appuie

De passer au vote

ADOPTÉ (27 pour, 0 contre, 0 abstention)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2011

La présidente précise que le vote se tiendra au scrutin secret. Les membres voteront d'abord sur le projet d'entente collective et, par la suite, sur l'hypothèse du médiateur.

Huguette Gervais propose
Manuel Tadros appuie

L'adoption du projet d'entente collective ANDP-SARTEC

ADOPTÉ (31 pour, 0 contre, 0 abstention)

Johanne Léveillé propose
Manuel Tadros appuie

L'adoption de l'Hypothèse du médiateur

ADOPTÉ (31 pour, 0 contre, 1 abstention)

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Huguette Gervais propose
Sébastien Dhavernas appuie

La levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 12h45.

Joanne Arseneau
Secrétaire du Conseil d'administration